

Durée

1 journée (7 heures)

Public

Tout professionnel du Syndic souhaitant renouveler sa carte S, actualiser ses connaissances, réinterroger sa pratique et monter en compétences opérationnelles

Prérequis

Justifier d'une expérience en immobilier d'au moins 6 mois

Format

Distanciel/Présentiel

Approche pédagogique

- Diffusion et partage de connaissances basés sur un support de formation
- Exposé et échanges interactifs avec les participants

Modalités de suivi de l'exécution et de l'évaluation des résultats de la formation

- Émargement distanciel
- Questions orales ou écrites (QCM, Quiz...)
- Mises en situation
- Questionnaires d'évaluation de la formation (à froid et à chaud)

Tarif

470 € nets

La surélévation d'immeuble : *maîtriser le foncier aérien*

Objectifs

- Comprendre les enjeux et les avantages de la surélévation d'immeuble comme foncier aérien pour valoriser une copropriété
- Maîtriser les aspects légaux, techniques et financiers liés à la surélévation d'immeubles
- Savoir identifier les opportunités de surélévation au sein d'une copropriété
- Être capable de gérer un projet de surélévation d'immeuble de A à Z en tant que syndic de copropriété

Contenu de la formation

A. La surélévation d'immeuble : une solution foncière sobre et durable ? Avantages et inconvénients de la surélévation pour une copropriété

B. Le cadre légal et réglementaire de la surélévation en France

C. Les points bloquants à identifier et neutraliser

D. Études de cas de surélévation réussies

E. Les aspects techniques de la surélévation : état des lieux, faisabilité, contraintes architecturales

F. Les aspects financiers : coûts, financements, partage des charges

G. Les bonnes méthodes de gestion de projet de surélévation en copropriété



FORMATION

La surélévation d'immeuble : *maîtriser le foncier aérien*

Inscriptions

Optez pour le campus ESPI qui vous est le plus accessible

BORDEAUX

bordeaux.executive@groupe-espi.fr

LILLE

lille.executive@groupe-espi.fr

LYON

lyon.executive@groupe-espi.fr

MARSEILLE

marseille.executive@groupe-espi.fr

MONTPELLIER

montpellier.executive@groupe-espi.fr

MONTRÉAL

montreal.executive@groupe-espi.fr

NANTES

nantes.executive@groupe-espi.fr

PARIS

paris.executive@groupe-espi.fr

ESPI – SIÈGE : 23, rue de Cronstadt 75015 Paris
www.groupe-espi.fr

ASSOCIATION GROUPE ÉCOLE SUPÉRIEURE DES PROFESSIONS IMMOBILIÈRES
Venant aux droits et obligations de la SARL ESPI-ENTREPRISES – Établissement d'Enseignement
Supérieur Privé et Technique reconnu par l'État
Justifiant, en qualité d'organisme de formation, de la déclaration d'activité n°11755667075
Ne vaut pas agrément de l'État
Code APE n°8559B – N° de SIRET 784 617 334 00072